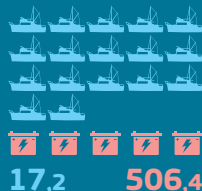


La pêche et l'aquaculture

AVEC UN LITTORAL DE 5 500 KM DE CÔTES, LE SECTEUR DES PÊCHES MARITIMES ET DE L'AQUACULTURE EST ESSENTIEL DANS LA VIE ET L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS. Au 4^e rang de l'Union européenne avec environ 10% des captures, la pêche française a généré un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2010 et représente près de 93 000 emplois directs et induits. Grâce à l'étendue et à la dispersion de ses territoires ultramarins, la zone économique exclusive (ZEE) française s'étend sur 11 millions de km² (dont 400 000 km² de plateau continental). La France est ainsi le 2^e domaine maritime mondial après les États-Unis (11,4 millions de km).

Flotte et puissance européenne en 2010

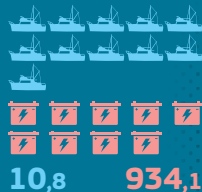
Grèce



Italie



Espagne



(en milliers de navires, puissance en milliers de kw)
Source : Eurostat
La Norvège et l'Islande ne sont pas membres de l'Union européenne

Portugal



France



Norvège



Royaume-Uni



Finlande



Danemark



Bulgarie



Irlande



Allemagne



Islande



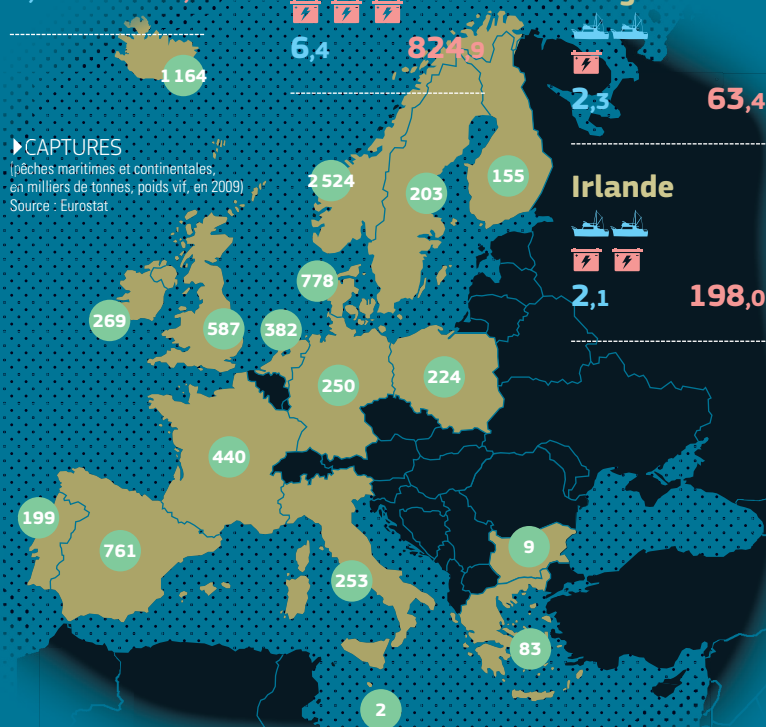
Suède



Malte



► CAPTURES
(pêches maritimes et continentales, en milliers de tonnes, poids vif, en 2009)
Source : Eurostat



La puissance d'une flotte n'est pas proportionnelle au nombre de navires : la Norvège par exemple développe une très grande puissance, sur un petit nombre de navire, ce qui indique

que la flotte est constituée en majorité de navires industriels ou semi-industriels, à l'inverse de la Grèce qui a une faible puissance sur un très grand nombre de petits navires (petite pêche cô-

tière). La France présente une typologie plutôt équilibrée, reflet d'une flotte à la composition variée.

● Le chiffre

1 md€

C'est le chiffre d'affaires du secteur pêches maritimes français en 2010.

7 305 navires de pêche et 22 049 marins embarqués en 2010

► FLOTTE MÉTROPOLITAINE PAR TYPE DE PÊCHE

Source :

navires de :



► NOMBRE D'EMPLOIS PAR TYPE DE PÊCHE

Source : SDIM MEDDTL



petite pêche **9 898**
conchyliculture **4 894**
pêche au large **3 374**
pêche côtière **2 690**
grande pêche **1 193**

Au 1^{er} janvier 2010 la flotte de pêche française comptait 7 305 navires actifs, dont 4 857 navires immatriculés en métropole et 2 448 dans les départements d'outre-mer. Ayant atteint son point d'équilibre et conformément au plan de développement de la flotte Dom, le nombre de navires immatriculés

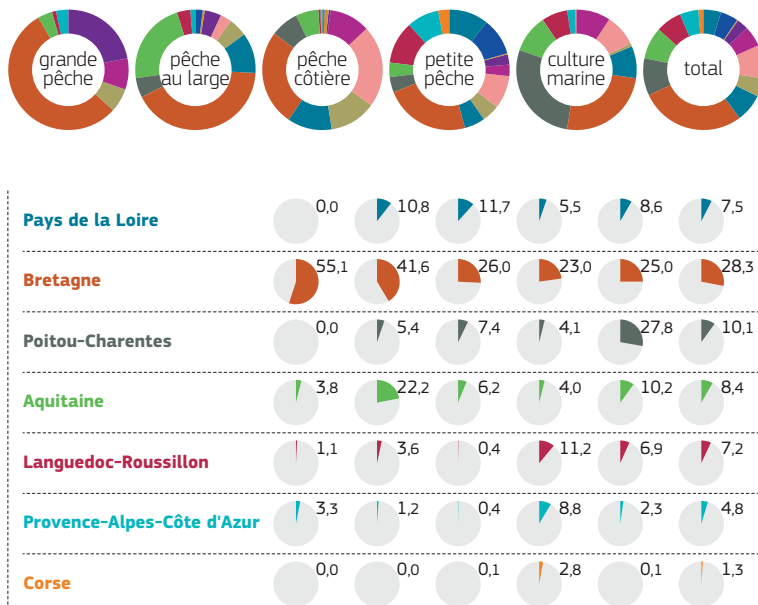
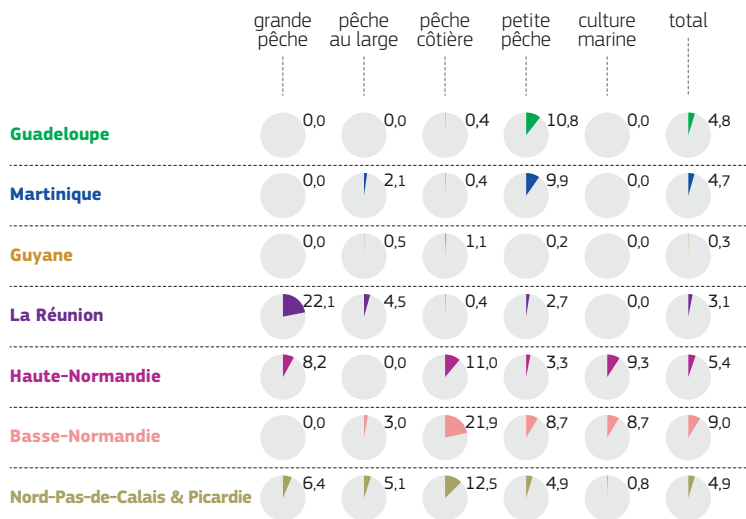
dans ces régions est resté stable par rapport à l'année précédente. En 2010, le secteur des pêches maritimes emploie 22 639 marins, dont 585 non originaires de l'Union européenne. La petite pêche est toujours le secteur qui réunit le plus d'emplois avec 45% des effectifs dans la quasi-

totalité des régions, suivi de la conchyliculture petite pêche (22%), de la pêche au large (15%), de la pêche côtière (12%). La grande pêche ne réunit que 5% des emplois. La petite pêche constitue une activité très majoritaire en Méditerranée (73%) et dans les Dom-Tom (87%).

La Bretagne est le plus grand bassin d'emplois de marins pêcheurs

► MARINS PÊCHEURS PAR GENRE DE NAVIGATION

(en pourcentage, au 31/12/2010) Source :



La région dans laquelle se concentre le plus grand nombre d'emplois (28%) reste la Bretagne, suivie de l'ensemble Poitou-Charentes Aquitaine (19%), de la façade Nord-Normandie (17%), des régions méditerranéennes (14%) et des départements d'outre-mer (11%).

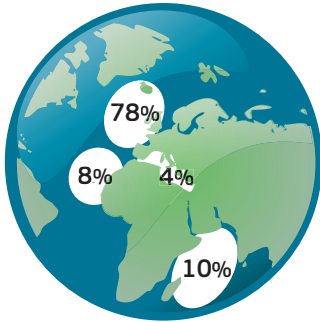
Les emplois de la grande pêche sont concentrés en Bretagne avec 55% des emplois —exclusivement sur 3 ports : Saint-Malo, Concarneau et Brest— et à la Réunion pour plus de 22% des emplois dans cette catégorie. Concernant la pêche au large, la Bretagne arrive également en tête en terme

d'emplois, avec près de 42% des emplois, dont près de la moitié au Guilvinec, et dans une moindre mesure Paimpol et Lorient ; l'Aquitaine avec un peu plus de 22% se démarque également, quasi exclusivement sur Bayonne. C'est encore la Bretagne qui arrive en tête pour la pêche côtière, avec 26% des emplois nationaux, pour une grande partie à Lorient.

Les Dom fournissent la plus grande partie des emplois dans le secteur de la petite pêche avec 24%, en particulier la Guadeloupe et la Martinique, avec environ 10% des emplois chacune ; suivi de près par la Bretagne qui représente

23% des emplois ; c'est également la petite pêche qui fournit la plus grande part des emplois dans la façade méditerranéenne, le port de Sète étant en ce domaine le principal pourvoyeur. Entre 2008 et 2010, le nombre d'emplois de marins a diminué de 9% (soit 2 241 emplois). Cependant, cette diminution n'a pas été homogène selon le genre de navigation. En effet, sur la période, la pêche côtière a vu ses effectifs diminuer de 22%, la pêche au large 10%, la petite pêche a perdu 6% et la conchyliculture petite pêche, 7%.

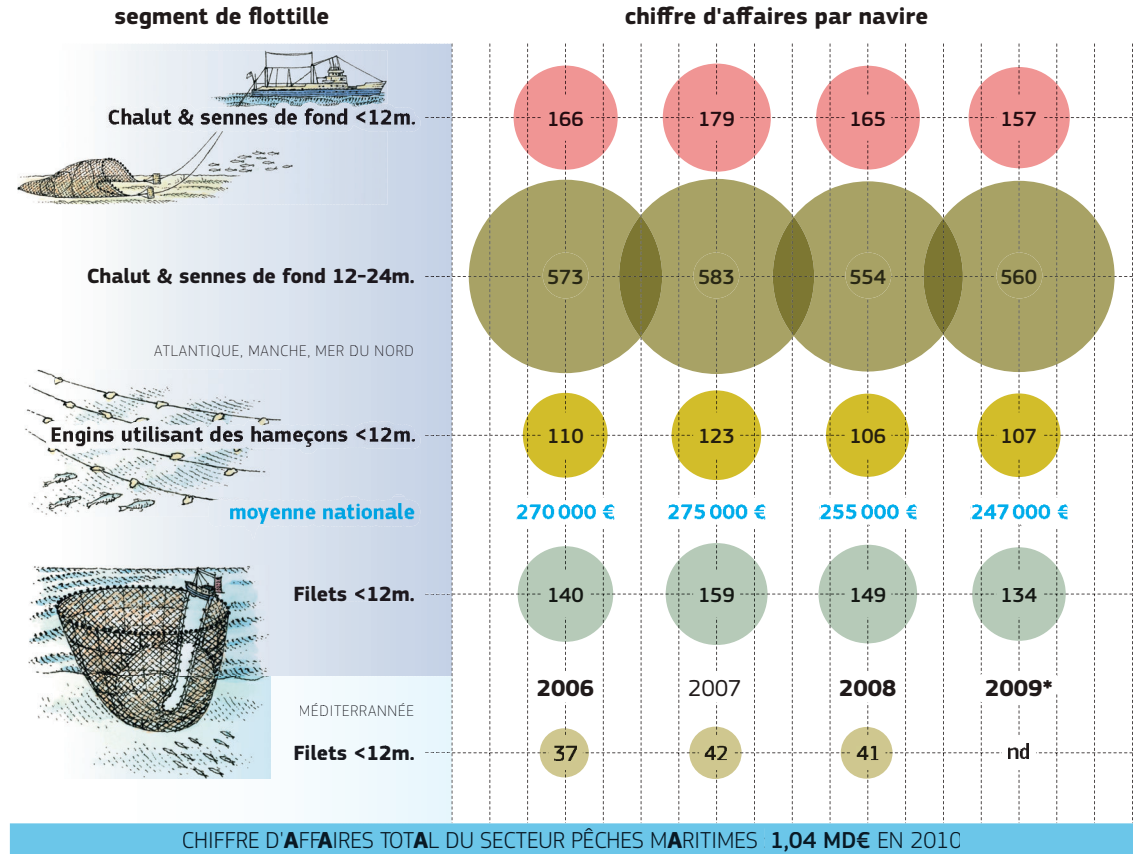
La principale zone de pêche française est l'Atlantique nord-est



En 2010, 484 milliers de tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer ont été pêchés et débarqués par les navires métropolitains. En quantité, les principales espèces pêchées sont le thon, la sardine, la coquille saint-jacques, le hareng, la baudroie et le lieu noir. Environ 78% des pêches des flottilles métropolitaines sont réalisées dans l'Atlantique nord-est, dont les eaux bordent les côtes de l'Union européenne. La seconde zone de pêche par son importance quantitative (environ 10%) est l'ouest de l'Océan indien, où s'effectue une partie des pêches de thons tropicaux. Les zones de l'Atlantique centre-est (portion à l'ouest de l'Afrique sahélienne et tropicale) et de la Méditerranée arrivent ensuite avec respectivement 8% et 4% des captures. 79% des débarquements sont réalisés dans les ports français. Les débarquements sont majoritairement localisés en Bretagne avec un tiers des quantités, en Nord-Pas-de-Calais et en Basse-Normandie. 20% des débarquements sont réalisés dans un port d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un pays tiers.

Plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires

► CHIFFRE D'AFFAIRES : FOCUS SUR DES MÉTIERS REPRÉSENTATIFS PAR FAÇADE (en milliers d'euros, données sur les navires immatriculés en métropole. *données provisoires) Source : DPMA/DCR et DCF



En 2010, le chiffre d'affaires des ventes des pêches maritimes métropolitaines est de plus d'1 milliard d'euros. La pêche française se caractérise par une extrême diversité des conditions d'exploitation des navires tenant, notamment, aux modes de propriété, aux types de navires exploités (taille, puissance, engins de pêche), ainsi qu'aux lieux géographiques de pêche et de débarquement (Atlantique, Manche, mer du Nord, Méditerranée, Dom, Terres

australes et antarctiques françaises, zone économique exclusive communautaire). Pour tenir compte de cette diversité, les évolutions de plusieurs flottilles représentatives, rassemblant plus de 40% des navires de pêche français, sont présentées avec les évolutions de la moyenne de la flotte nationale. Entre 2006 et 2009, le chiffre d'affaires total réalisé par les navires immatriculés dans le "territoire européen de la France" a diminué de 8,5%. La tendance

de cette évolution est assez irrégulière, on remarque une augmentation puis une diminution importante de celui-ci en fin de période. Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique par la diminution du tonnage de poissons capturés, en raison notamment des quotas imposés aux pêcheurs, du recul de la valeur des ventes ainsi que par l'augmentation des charges d'exploitation.

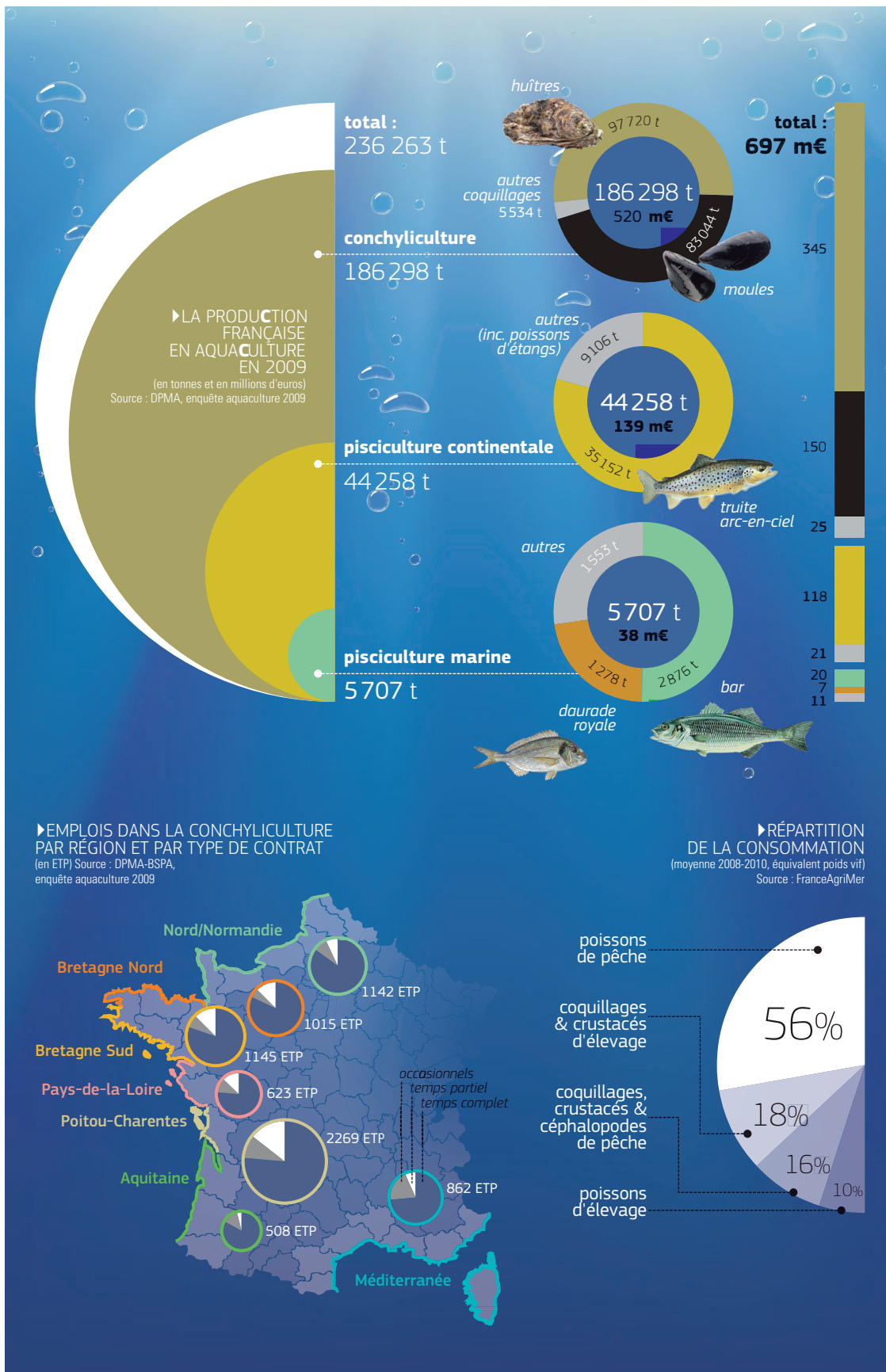
► ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DÉBARQUÉES PAR LES NAVIRES MÉTROPOLITAINS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (en milliers de tonnes, poids vif) Source : DPMA

Captures dont débarquées : fraîches
congelées ou transformées



Les captures métropolitaines diminuent de 4% entre 2008 et 2009. Leur répartition selon les familles d'espèces est la suivante : poissons, 80% ; crustacés, 9% ; céphalopodes, 6% ; coquillages, 5%. Environ les deux tiers des captures des produits de la mer sont vendus frais, le reste étant débarqué congelé ou transformé (surimi base par exemple).

La France est leader de la production aquacole



Premier, et presque seul producteur d'huîtres de l'Union européenne, la France est en première place en valeur pour l'ensemble de l'aquaculture dans le peloton serré des cinq principaux producteurs qu'elle forme avec l'Espagne (premier en tonnage), le Royaume-Uni (second en valeur), l'Italie et la Grèce.

La conchyliculture emploie 17 200 personnes pour 9 200 "équivalents temps pleins" (ETP) avec une activité saisonnière marquée (50% des emplois).

La pisciculture marine et la salmoniculture emploient 2 800 personnes pour 2 200 ETP avec plus de permanents (80% des emplois).

De plus, la France produit 18,4 tonnes de caviar d'esturgeon pour un chiffre d'affaires de 10,4 millions d'euros.

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE PAR HABITANT
Source : FranceAgriMer

35,2 kg

